

Extrait du Registre des Délibérations Séance du 7 AVRIL 2022 Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET: 2022-02-03 FIN -(7.1) - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2021
DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES

DATE DE CONVOCATION: 31 MARS 2022

DATE DE PUBLICATION: 12 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

_	
<u>Etaient</u>	FONTAINE André, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI C.), BONNIN
<u>présents</u> :	Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON E.),
	STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT
	J-F), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, MAURY Christophe (ayant
	la procuration de RADER A-H), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI
	Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane
	(ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN
	Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET T.), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard,
	JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe,
	DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la
	procuration de RIVET L.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE
	Malika (départ à compter de la 2022-02-28), LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de
	GUEGUEN M.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de
	la 2022.02.28), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.),
	EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM O.), LALEVEE
	Lucette (ayant la procuration de DICANDIA C.), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-
	Pierre.
<u>Etaient</u>	COLLET Thierry, AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, RADER Audrey-Helen,
excusés :	ROSSO Michel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony,
	ORDITZ Jackie, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM
	Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.
Avis de	Du début à la 2022-02-27 : 9 avis de procuration. De la 2022-02-28 à la fin : 10 avis de procuration.
procuration:	
Avis de	Du début à la fin : 4 avis de suppléance.
suppléance :	
<u>Secrétaire</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
de séance :	
Nombre de	Du début à la 2022-02-27 : 54 Présents. De la 2022-02-28 à la fin : 53 Présents.
présents :	
Nombre de	Du début à la fin : 63 VOTANTS
votants :	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31,

Le Président de la Communauté de Communes Terres Touloises, après s'être assuré que d'une part, le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et que d'autre part, il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, certifie que les présents comptes de gestion concordent avec les écritures administratives de la Communauté de Communes Terres Touloises (sous réserve de la dissolution et des transferts afférents du SIVU Eau de Sexey Velaine Aingeray par le comptable public – opération réalisée par l'ordonnateur dans les comptes 2020 du budget annexe de l'eau potable).

En conséquence, il invite le Conseil Communautaire à approuver les comptes de gestion 2021 relatifs aux budgets principal et annexes de la Communauté de Communes Terres Touloises.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le comptable, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et en conséquence approuve les comptes de gestion 2021 :
 - o du budget principal (70000) de la CC2T
 - o du budget annexe des ordures ménagères TEOM (70002)
 - o du budget annexe de l'assainissement (70001)
 - o du budget annexe de l'Eau (70007)
 - o du budget annexe de la mobilité (71000)
 - o du budget annexe de la zone artisanale de Noviant (70003)
 - o du budget annexe aménagement et gestion du PITE (70006)

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président, Fabrice CHARTREUX